

CGT
M A T M U

TRACT
05 JUIN
2023

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



PGIS :

Une réorganisation qui pose question

PGIS : Une réorganisation qui pose question

La Direction est venue sur toutes les PGIS pour discuter de son projet de réorganisation avec les salariés, avec une belle promesse : celle de construire ensemble la planification de demain.

Mais co-construire avec des prérequis aussi stricts s'est finalement avéré socialement destructeur, et le dialogue entre les parties s'est tendu au point que le projet est majoritairement rejeté en l'état.

Une erreur de diagnostic :

Le taux d'efficacité, devenue une quête du St Graal de notre Direction en gestion sinistre, se résume finalement à une chose : peu importe la réponse apportée, il faut que le sociétaire ait quelqu'un au bout du fil. **Pour la CGT, l'entreprise prend le problème à l'envers : le sociétaire a certes besoin d'un salarié qui réponde à son appel, mais n'aurait pas besoin d'appeler si son dossier était géré rapidement.**



SI LE DIAGNOSTIC INITIAL
N'EST PAS BON, COMMENT LE
REMÈDE PEUT IL ÊTRE
APPROPRIÉ ?

Des conséquences sur l'attractivité du métier :

La réorganisation horaire pose aussi une question plus profonde que le projet présenté : bien qu'organiser une planification cohérente semble s'avérer nécessaire sur certains horaires tardifs, la remise en cause d'un acquis social d'organisation du travail (horaire mobile) permettant un équilibre entre vie pro et vie personnelle pour nos gestionnaires sinistres nous alerte.

A l'heure où l'entreprise n'arrive plus à trouver ou conserver ses gestionnaires, doit on continuer à scier la branche pour que l'arbre tombe ? **Ne doit-on pas trouver un modèle social attractif pour résoudre les problèmes de turn over en PGIS, qui accentuent finalement l'accessibilité téléphonique** puisque les anciens se font de plus en plus rares et passent leur temps à former des nouveaux qui ne restent pas ?

C'est pourquoi la CGT a demandé la tenue d'un CSE extraordinaire sur le sujet, pour échanger sur ces constats et permettre à l'entreprise d'amender ce projet pour le rendre acceptable socialement, ce qui est loin d'être acquis à ce jour.

La Direction a accepté notre demande de CSE.

Nous souhaitons vivement qu'elle ait entendu les attentes exprimées par les salariés sur le terrain.

A défaut d'amendement suffisant, la CGT se rapprochera des autres organisations syndicales afin d'organiser un mouvement social national fin Juin sur toutes les PGIS, mouvement qui pourra également se poursuivre dès le mois de septembre.

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

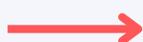
Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.

Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.

Sans poids, aucun contre pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.

Rejoignez nous, syndiquez vous !



<https://www.cgt-matmut.fr/se-syndiquer/>

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U